



UNION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX de l'EDUCATION NATIONALE

DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

Siège social : 4 les jardins du Garagai- 1 chemin du Cinsault
06130 GRASSE-PLASCASSIER

06130 Grasse - Tél: 04-93-60-07-16 – 06-88-15-65-62

Samedi 7 juin 2025

**Salle de la médiathèque – 101 avenu charles Bonome
06460 Saint-Vallier de Thiey**

**DDEN présents : Brigitte ANDRY, Armand CHAMPSAUR, Viviane CUSACK,
Susannah ELLENA, Jean-Marc GUSTAVE, Christian LAVAUX, Claudine LEBLAY,
Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Gérard MOUCHARD, Alice ROMARY, Denise TETE,
Gilou VERMERSCH, Maïté et Claude FRANCAERT**
Tous les autres DDEN sont excusés.

Accueil :

Un grand merci à Chantal MARTUCCI et Jean-Marc GUSTAVE qui ont organisé cette assemblée dans la salle de la médiathèque de Saint-Vallier avec un accueil café convivial. La réunion sera suivie d'un repas au restaurant le Pré Joly de Saint-Vallier.

Christian LAVAUX nous remercie d'être venus si nombreux et parallèlement présente ses remerciements à la municipalité pour la mise à disposition de cette magnifique salle de réunion.

Approbation du PV du 20 mars 2025 : unanimité

Intervention de Madame Pauline LAUNAY, élue aux affaires scolaires.

Madame Launay remercie les DDEN et particulièrement Chantal et Jean-Marc puisque ce sont eux qui sont affectés aux écoles de Saint-Vallier.

Elle précise que le rôle de DDEN est important tant pour accompagner les enseignants que la municipalité.

La commune de Saint-Vallier possède 2 écoles : le collet de Gascq environ 120 élèves soit 5 classes enfants et Emile Félix : environ 240 enfants pour 9 classes.

Beaucoup d'enfants sont partis vers le privé ces dernières années mais la tendance s'inverse et c'est bon signe. La mairie est très attentive aux dérogations.

Les écoles de Saint-Vallier surtout une, sont vieillissantes et la commune essaie de rénover régulièrement mais les subventions se font de plus en plus rares et ce n'est pas évident.

Deux agents de services techniques sont dédiés aux bâtiments communaux et particulièrement aux écoles et interviennent les mercredis pour effectuer les travaux qui peuvent être faits rapidement.

Actuellement des audits énergétiques sont faits sur le Collet de Gascq. Des panneaux solaires vont être posés et alimenteront les bâtiments communaux. Ce projet verra le jour sous forme de participation citoyenne.

Concernant la restauration scolaire la commune de Saint-Vallier possède sa propre cuisine centrale, c'est un gros combat de la commune depuis des années.

La cuisine est mise à disposition de la société SNRH Régal Saveurs avec un contrat de 3 ans. Il y a un chef de projet en alimentation durable qui travaille en accord avec la commune, l'objectif étant d'avoir du bio (80 % environ) et du local (30%).

La commune a créé une régie agricole sur un terrain communal sur lequel ils produisent des légumes environ 15 % de leur consommation. Tout est transformé sur place à Saint-Vallier.

Gros travail également sur les emballages. Les yaourts arrivent en grand volume et sont distribués dans des ramequins lavables et réutilisables.

Il y a des commissions menus où sont présents parents, enfants et DDEN qui décident de ce qu'ils souhaitent avoir dans leurs assiettes afin d'éviter le gaspillage. Tous les déchets sont valorisés (compost ou nourriture pour les animaux).

La commune a mis aussi l'accent sur la culture et pour ce faire propose aux enfants des spectacles vivants, ils ont aussi accès à la médiathèque, des créneaux leur sont réservés.

Hors temps scolaire il y a aussi un festival jeune public qui est assez populaire.

Fin de l'intervention et remerciements à Madame LAUNAY .

Nous avons par la suite eu l'honneur de la visite de Monsieur le Sénateur DELIA qui, par ce geste, a tenu à montrer l'importance qu'il attache à notre rôle et par delà à la communauté éducative.

Si nous avons des questions relatives à l'éducation, il se propose de les transmettre au Sénat.

Actions de la délégation :

- *Attribution des écoles aux différents DDEN : voir liste en PJ*

Jean-Marc nous informe que le renouvellement quadriennal est en cours mais a pris un peu de retard , La CDEN ayant été reportée au 27 juin. La procédure reste la même, la délégation informe l'IEN des affectations et le président de l'union locale informe le Maire des communes et les directeurs (trices).

Quelques changements suite aux départs de certains de nos collègues

- Susannah Ellena conserve Séranon où elle avait été affectée en remplacement
- Christian LAVAUX prend Saint-Mathieu en lieu et place de Alice Romary
- Alice ROMARY prend les 2 écoles du plan de Grasse Henri Wallon et Dracéa
- Laure MATHIEU (dès réception de sa nomination officielle) prendra Frédéric Mistral à peymeinade à la place de Agnès BOUSIGUES.
- Jacqueline VILLENEUVE affectée à l'école élémentaire Maure de Magagnosc en remplacement de Guillemette TOMASINI.

Mais il nous reste des établissements à pouvoir

- Aimé LEGALL à Mouans sartoux
- Briançonnet, Saint-Auban et Valderoure

Une proposition de rotation est proposée pour pallier au manque de DDEN sur ces écoles.

Jean-Marc GUSTAVE et Michelle MESSIN pensent que ce n'est pas possible car chaque DDEN a déjà une ou plusieurs affectations bien définies.

Gilou se propose de voir avec l'association HARPEJES pour trouver de potentiels candidats au recrutement de DDEN. Nous la remercions.

Intervention de Gérard MOUCHARD qui est fortement agacé de ne jamais être convié aux conseils d'école de Jean CRABALONA qui est une école avec de très gros problèmes. Nous lui conseillons d'écrire à l'inspectrice Madame GEORGES afin de l'informer de la situation afin de faire évoluer cette situation.

- **Distribution des livres dans nos écoles :**

Un grand merci unanime à nos collègues pour le choix des livres et la qualité des ouvrages et un grand merci de la part des écoles pour ce don.

- **Comptes rendus avec l'IEN de Grasse et IEN Val de Siagne :**

Nous sommes toujours dans l'attente d'un rendez-vous avec l'IEN de Val de Siagne. Par contre, la rencontre avec l'IEN de Grasse a été très appréciée et très riche.

Actualités, échos de nos écoles et points sur les dossiers :

- **Enquête école inclusive :** vous avez jusqu'à fin juin pour la remplir
<https://tinyurl.com/INCLUSIVITE>

intervention de Jean-Marc GUSTAVE disant que le gouvernement est en train de revoir sa copie sur l'inclusion et que de ce fait l'enquête risque d'être faussée.

(Par le biais d'un amendement à la proposition de loi visant à renforcer le parcours inclusif des élèves en situation de handicap, le gouvernement a fait voter la création des pôles d'appui à la scolarité, dont la généralisation devra être effective en 2027.)

- **Cantine :**

intervention de Michelle MESSIN signalant qu'il y avait eu à Grasse, un tollé général des parents sur les repas à la cantine (quantité, goût etc) et des articles sur les réseaux sociaux ainsi que par voie de presse, pour qu'au final à la commission restauration, il n'y ait que 6 parents.

Remarque est faite que le jour de la commission ne convient peut-être pas puisque c'est un mercredi ?

Concernant la formation restauration, il est demandé une reconduction de cette formation car très enrichissante.

- **Écho des écoles :**

- *Écoles Saint Jacques à GRASSE*

A l'école maternelle Les Cigales, le problème de cafards subsiste toujours malgré l'intervention du DDEN et du directeur auprès de la mairie.

A l'école élémentaire, les fuites d'eau demandent de gros travaux à envisager.

- *Écoles de Saint Claude et de Crabalonna à GRASSE*

Suite à ses interventions dans ces écoles à population défavorisée, Chantal nous interroge sur les moyens d'actions que pourraient développer les DDEN en partenariat avec les directeurs et l'IEN pour soutenir les enseignants.

- **Finances** : par Chantal MARTUCCI

Le compte bancaire ouvert au Crédit Agricole de l'AL Grasse Val-de-Siagne présente un solde créditeur de 6 728,96 €.

Les dépenses depuis le 1er janvier sont de 4 499,38 € (livres offerts aux écoles: 1 670,70 €, divers achats:282,68 € (bulletin annuel, frais postaux, photocopies), reversement à l'UD 06 des cotisations 2025: 918 €, repas de l'AG:528 €, caution location de salles Mouans Sartoux: 1 100 €).

Les recettes s'élèvent à 4 469 €: subventions reçues des collectivités: 1 780 €, cotisations 2025: 971 €, dons: 90 €, remboursement repas AG: 528 €, restitution caution location salles Mouans Sartoux de 2024: 1 100 €.

La situation financière de notre AL est à ce jour confortable.

- **Sécurité** : par Jean-Marc GUSTAVE

2 petits changements de date pour les commissions de sécurité : une à l'école de Saint-Vallier et une à Rebuffel Mougins.

- **Présence des DDEN au collège**

Nous apprenons que nous pouvons siéger dans les collèges et lycées **non pas au titre de DDEN** mais en tant que « **personne qualifiée** ». Cette personne est désignée par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, sur proposition du chef d'établissement. A vous donc si vous êtes intéressés pour jouer ce rôle, de vous rapprocher des chefs d'établissement de votre secteur.

Vie de l'union départementale :

Le 21 Mai, une formation sur les cantines scolaires a été proposée dans les locaux de la Cuisine Centrale de la ville de Nice et simultanément en visio. 3 intervenants ont présenté le cadre légal de la restauration et les différents types de gestion de production des repas. Rencontre très intéressante et formatrice.

Intervention de Claude FRAN CART qui nous encourage à aller visiter le site de l'union (<http://www.dden.fr/>). Il regrette de ne pas avoir plus de documents des autres délégations à mettre en ligne.

Nous clôturons cette assemblée trimestrielle par la remise du diplôme d'honneur à Claudine LEBLAY pour toutes ses années au service des DDEN. Un grand merci à elle.

Sont également nommés membre honoraire Guillemette TOMASINI et Michel MARY qui recevront leur diplôme par la poste.

Cette qualification est la marque d'une reconnaissance collective pour le travail accompli et la continuité d'un lien d'amitié avec celles et ceux que nous avons eu le plaisir et l'avantage de côtoyer dans cette activité de DDEN. Chacun sera invité à nos rencontres amicales.

Fin de la réunion à 12h00.

Une dernière information : Mme KLEIN quitte ses fonctions à l'Académie de Nice pour une mutation à TOULON. Les DDEN ont apprécié sa collaboration et sa présence à nos assemblées générales de l'UD 06.

Pour le Président de la Délégation de Grasse et Val de Siagne :

C. Lavaux

cmmouans@free.fr et 07 80 37 91 00

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)